

Type: **1**

Côte de la Montagne d'Argent

n° régional: 00250003

n° national: 030030081

Résumé des modifications proposées

Création Désinscription Type Dénomination Contour Compléments d'informations

Descriptif des modifications:

Cette ZNIEFF désigne les rochers de bord de mer et la végétation du bas du relief de la montagne d'Argent. Ces zones rocheuses abritent de belles populations de *Furcraea foetida* et *Bromelia plumieri*. Elles servent également de zones de reposoir pour les Ardéidés et les limicoles migrateurs (*Calidris fuscicollis*, *Calidris pusilla* et *Tringa flavipes* par exemple).

Sources cartographiques:

La délimitation de ce zonage est basée sur le scan50 IGN (2011) et un tampon de 100m vers les terres.

Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique :

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 9

Localisation

Relations type I/II

2 - Pointe Béhague et Baie de l'Oyapock

Superficie

30,52 ha

Communes

Ouanary

Altitude(s)

De 0m à 60m

Commentaire général

La ZNIEFF de la "Côte de la Montagne d'Argent" (type I) est incluse dans la grande ZNIEFF de type II "Pointe Béhague et Baie de l'Oyapock".

La presqu'île de la Montagne d'Argent située sur la commune de Ouanary, culmine à 123 m. Elle forme un promontoire rocheux remarquable sur le littoral entre l'Oyapock et l'Approuague. La ZNIEFF concerne plus précisément les rochers de bord de mer ainsi que la végétation du bas du relief.

Ce petit relief est le seul site de côtes rocheuses de Guyane formé de schistes. Ces roches sombres affleurent parfois sous le couvert forestier. Mises à nu au contact de l'océan, elles forment de nombreux blocs rocheux qui servent de reposoir à l'avifaune et en particulier aux espèces migratrices comme les limicoles (*Tringa flavipes*, *Calidris pusilla*, *Calidris fuscicollis*).

De petites plages de sables noirs issues de la décomposition de ces roches ponctuent le littoral. Le bord de mer accueille des espèces végétales d'un grand intérêt patrimonial, notamment *Furcraea foetida* et *Bromelia plumieri*, deux grandes plantes terrestres déterminantes et directement liées aux affleurements rocheux littoraux.

Le morne très accidenté est composé d'une forêt secondaire dense, où se maintiennent des espèces reliques de l'occupation humaine (manguiers, fruits à pain...).

La Montagne d'Argent abrite l'un des sites les plus importants de gravures rupestres amérindiennes de Guyane. Même si l'histoire de ces populations est très mal connue, certains récits témoignent de la présence des Amérindiens Yayo entre 1500 et 1660.

Entre 1790 et 1852 la Montagne d'Argent est une habitation coloniale esclavagiste, puis devient en 1853 le premier camp pénitentiaire de terre ferme. Les nombreux vestiges (camp de la transportation, caserne, poudrière, réseau de voirie, phare ...) étagés sur les plateaux aménagés confèrent son caractère exceptionnel au site.

L'intérêt pittoresque et historique de ce site a justifié son inscription à l'inventaire des sites et monuments naturels en 2000 et le classement des gravures au titre des monuments historiques en 2002. L'acquisition du site par le Conservatoire du littoral en 1998 a conforté ces dispositions.

Bilan des connaissances

Mammifères: Nul

Reptiles: Nul

Ptéridophytes: Nul

Champignons: Nul

Oiseaux: Faible

Insectes: Nul

Bryophytes: Nul

Algues: Nul

Amphibiens: Nul

Phanérogames: Faible

Lichens: Nul

Habitats: Faible

Poissons: Nul

Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Contraintes du milieu physique
- Répartition et agencement des habitats

Côté mer, la ZNIEFF est délimitée par la limite des rochers (limite des plus basses eaux).
Côté terre, la ZNIEFF est délimitée par une zone tampon de 100m.

Compléments descriptifs

Typologie des milieux

Côtes rocheuses, falaises maritimes, grottes -
groupements lithophiles adlittoraux
Forêts hygrophiles et méso-hygrophiles secondaires ou
dégradées de Guyane
Groupements à *Philodendron acutatum* et *Furcraea*
foetida
Groupements saxicoles des côtes rocheuses

Statuts de propriété

Etablissement public

Facteurs d'évolution

Géomorphologie

Côte rocheuse, falaise maritime

Mesures de protection

Protections foncières

Terrain acquis par le Conservatoire de l'Espace Littoral

Protections réglementaires nationales

Site inscrit selon la loi de 1930

Critères d'intérêt

Autres intérêts de la zone

Paysager
Géomorphologique

Intérêts fonctionnels

Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs

Intérêts patrimoniaux

Floristique
Ecologique
Faunistique
Oiseaux

Sources de données

Bibliographie: Kwata, 2012 - Bilan mission "Montagne d'Argent": Inventaires mammifères non volants; Mission Oyana 2012, 3pp
Informateur: Ecobios

Listes d'espèces au 23/12/2014

==> Nombre espèces déterminantes: 9

Animalia/Aves

Ardea cocoi
Buteogallus aequinoctialis
Calidris fuscicollis
Calidris pusilla
Tringa flavipes

Animalia/Mammalia

Alouatta macconnelli
Trichechus manatus

Plantae/Equisetopsida

Bromelia karatas
Furcraea foetida

==> Nombre espèces non déterminantes: 12

Animalia/Amphibia

Dendropsophus leucophyllatus

Animalia/Mammalia

Cebus apella
Dasyprocta leporina
Didelphis marsupialis
Mazama nemorivaga
Procyon cancrivorus
Saimiri sciureus

Animalia/Reptilia

Ameiva ameiva
Chelonoidis denticulata
Gonatodes humeralis



Iguana iguana
Rhinoclemmys punctularia